

NANCEMENT

menaces sur
la copie privée



AVIGNON OFF

Les Régions
sur le pont



CHANSON

Où découvrir les
artistes à Paris ?

La Scène

N°45 - Juin 2007 - Trimestriel

LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE



Dossier

Repenser une politique pour le spectacle

N°45 / 7,00 €



Resserrer les liens entre populations et territoires

Si l'on pense que les politiques culturelles ne doivent pas se réduire à la simple gestion des affaires courantes, contrairement à ce que l'on a pu observer ces dernières années, et si l'on tente de les fonder sur un diagnostic politique et esthétique contemporain, parmi toutes les raisons généralement invoquées pour légitimer leur existence, notamment dans le champ du spectacle vivant, une mériterait d'être soulignée : alors que le capitalisme hyperindustriel développe la consommation standardisée, le conditionnement et la normalisation et, au final, une « misère symbolique » ruinant les processus d'individuation et le désir de civilisation (cf. les analyses de Bernard Stiegler⁽¹⁾), le spectacle vivant peut offrir des possibilités d'expériences, subjectives et collectives, permettant aux spectateurs et aux amateurs de s'envisager en individus libres et singuliers. Il n'est pas seul dans ce cas, mais il dispose d'atouts certains : comme le note Olivier Py, « l'embrasement virtuel » pourrait renforcer « l'aura de la chose théâtrale », rendre plus désirable encore sa « réelle présence »⁽²⁾. C'est ce que constatent déjà, au-delà du théâtre, les professionnels des musiques actuelles, qui voient croître le goût de la musique live partagée, le désir de concert. La place actuelle du spectacle vivant dans la société et celle que les politiques publiques voudraient favoriser devraient être pensées à partir d'un tel diagnostic⁽³⁾.

Quels objectifs Quels moyens ?

Nombre d'élus à qui l'on demande de présenter leur politique culturelle répondent par une liste d'équipements ou d'événements : médiathèque, musée, théâtre, école de musique, festival... Cette confusion entre les finalités d'une politique et les moyens mobilisés pour les atteindre est fréquente. Or, à l'heure où l'efficacité voire l'existence des politiques publiques est discutée, il importe de bien distinguer les objectifs



Par **Pascal Le Brun-Cordier**

Enseignant associé
à l'Université Paris I
Panthéon-Sorbonne

des moyens, et de mieux les définir. Concernant les objectifs, dans le champ du spectacle comme dans d'autres, le projet de démocratisation de la culture, formulé par Malraux (« rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité [...] au plus grand nombre possible de Français ») et repris par ses successeurs (c'est l'un des trois « programmes » actuels de la « mission » culture), voisine avec celui de la démocratie culturelle. Le premier est structuré par la notion d'excellence, fondé sur le soutien à la création, aux lieux de production et de diffusion, et limité à la dimension professionnelle de l'activité culturelle. Le second repose sur une conception plus large de la culture, intègre les pratiques amateurs et interroge la place réelle des processus de création dans la vie sociale. Sans entrer plus avant dans une définition de ces deux modèles d'action, qui se complètent plus qu'ils ne s'opposent, nous pouvons constater que les politiques publiques du spectacle vivant en France ont surtout été inspirées par le premier, que ce modèle historique est en crise, notamment du fait de l'échec de la démocratisation, et que des conceptions plus proches du second tendent à se développer. Notre conviction est que les politiques du spectacle vivant devraient mieux les intégrer. Portées par l'ambition d'inventer de nouvelles relations entre art et société, et de faire participer une plus large partie de la population aux processus artistiques et culturels, elles regagneraient sens et vigueur. Ce qui induirait un nouvel agencement et un autre équilibre des moyens mis en œuvre. Voici cinq propositions en ce sens, articulant création artistique, développement culturel, populations et territoires.

1 Placer la médiation au cœur des politiques

Si, depuis une quinzaine d'années, la fréquentation des équipements culturels est globalement à la hausse (entre 1989 et 1997, le taux de Français déclarant être allé au théâtre au moins une fois dans l'année est passé de 14% à 16%⁽⁴⁾), il n'y a pas eu pour autant d'élargissement social des publics. En dépit des moyens mis en œuvre, la fréquentation des salles de spectacle, comme celle des musées, demeure une pratique sociale codée qui ne concerne qu'une partie limitée de la population. S'il faut développer l'éducation artistique (inscrite au programme de l'actuelle majorité, qui a pourtant cassé le plan Lang-Tasca après 2002), premier levier de la démocratisation, il faut aussi placer la médiation au cœur des politiques publiques. Comme le faisaient la Charte des missions de service public du spectacle vivant proposée par Catherine Trautmann en 1998, ou au niveau d'une ville, la Charte de coopération culturelle signée à Lyon en 2004 par les élus, les institutions culturelles et « les autres acteurs de la cité » (un outil simple et efficace dont pourraient s'inspirer d'autres collectivités). Dans les équipements culturels, la médiation ne devrait pas être cantonnée aux relations publiques, mais pensée à tous les niveaux : architecture, accueil des publics, communication, signalétique dans la ville, relations avec les autres champs sociaux...

2 Développer des politiques culturelles de territoires

Centres dramatiques nationaux, maisons de la culture, scènes nationales... : les politiques culturelles ont été créées autour de la notion d'équipement. Outils de création, de production et de diffusion indispensables au développement du spectacle vivant, ils ne sont toutefois qu'un moyen et non une fin.

Le théâtre comme pas au théâtre... veut concerner la population, sortir, investir des spectacles récents piscines, des gyms...), et bien sûr jardins, rues, ga... « La ville est une s... de toucher un «... reprendre les fo... pin, figure embl... rue. Que se m... culturels de ter... habitants et ren... création, dans l'... mune, scène nat... du Pas-de-Calais... scène convention... des Excentrique... naire en région... rative parisienn...

3 Mieux diversifier le spectacle

La diversité des pratiques du spectacle inégalement recoupe des formes historiques sont les mieux... plus récentes e... peinent à se dé... marionnette et... les arts de la rue... les danses urb...

(1) Notamment, De la

1. L'époque hyperind... trophe du sensible, C... Et www.arsindustrial...

(2) Entretien avec Ol... 2007.

(3) Dans un autre ch... Neal Gabler publiée... février dernier : il y d... cinéma et la perte d'... de MySpace, de YouT... du monde. Texte trac... www.ecrans.fr/spip.p...

(4) Enquêtes sur les p... Français, DEPS et INS... en 2005.

ns entre création,

Le théâtre comme forme ne se résume pas au théâtre comme lieu, et si l'on veut concerner une plus large partie de la population, il faut aussi savoir en sortir, investir des lieux atypiques (les spectacles récemment créés dans des piscines, des gymnases, des maternités...), et bien sûr l'espace public : places, jardins, rues, gares, champs, berges... «La ville est une scène à 360°» qui permet de toucher un «public-population», pour reprendre les formules de Michel Cresspin, figure emblématique des arts de la rue. Que se multiplient les projets culturels de territoire impliquant les habitants et renouvelant le rapport à la création, dans l'esprit de Culture Commune, scène nationale du bassin minier du Pas-de-Calais, des Pronomade(s), scène conventionnée en Haute-Garonne, des Excentriques, festival pluridisciplinaire en région Centre, ou de la coopérative parisienne De rue et de cirque !

3 Mieux soutenir la diversité des formes du spectacle vivant

La diversité des genres et des esthétiques du spectacle vivant est très inégalement reconnue et soutenue. Les formes historiques les plus légitimes sont les mieux aidées, les formes les plus récentes et les moins instituées peinent à se développer. Le cirque, la marionnette et le théâtre d'objets, les arts de la rue, les musiques actuelles, les danses urbaines devraient être

mieux accompagnés. La part du budget de la DMDTS qui leur revient est infime, l'ouverture des CDN, des scènes nationales, des conservatoires, encore timide, les possibilités d'accueil des cirques dans les communes demeurent limitées... Un rééquilibrage est certes en cours, mais il est modeste.

4 Envisager conjointement la diversité des relations au spectacle vivant

Dans le champ des politiques culturelles, la relation au spectacle vivant tend à être réduite à la fréquentation des équipements culturels. Les pratiques amateurs ont été négligées par le ministère de la Culture, depuis leur rattachement par Malraux au ministère de la Jeunesse et des Sports. Des rapprochements ont été opérés entre les deux ministères et des fédérations d'éducation populaire, notamment en 1999 et 2001, mais le mouvement semble s'être arrêté. Dans les collectivités territoriales, les approches sont aussi trop souvent séparées. Une vision d'ensemble et le développement de liens entre amateurs et professionnels seraient pourtant souhaitables, comme dans le cadre du Défilé de la Biennale de la danse de Lyon ou de la Zinneke Parade de Bruxelles.

5 Inventer de nouveaux dispositifs d'évaluation

Pas de politique publique sans évaluation. Dans le champ des politiques culturelles, l'évaluation est pourtant négligée quand elle ne fait pas simplement défaut. Dans quelle mesure parvient-on à atteindre les objectifs fixés ? S'ils ne sont pas atteints, faut-il les redéfinir, ajuster les moyens, ou repenser l'évaluation ? Alors que la nouvelle organisation du budget de l'État et la réforme des ministères prévues par la LOLF (Loi



organique relative aux lois de finance) imposent la définition d'indicateurs étudiés chaque année par les parlementaires avant l'adoption du budget, les acteurs du système culturel auraient intérêt à participer à la définition de ces indicateurs et à en inventer de nouveaux, moins quantitatifs, plus adaptés notamment aux singularités du spectacle vivant. Ce devrait être l'un des terrains privilégiés d'une nouvelle coproduction des politiques publiques du spectacle vivant, entre l'État et les collectivités territoriales, mais aussi entre les élus, les professionnels et les citoyens. ■

(1) Notamment, *De la misère symbolique* : Tome 1. L'époque hyperindustrielle et Tome 2, *La Catatrophe du sensible*, Galilée, 2004 et 2005. Et www.arsindustrialis.org

(2) Entretien avec Olivier Py, *Le Monde* du 3 mai 2007.

(3) Dans un autre champ culturel, cf. l'analyse de Neal Gabler publiée dans le *Los Angeles Times* en février dernier : il y décrit la «magie évanouie» du cinéma et la perte d'influence des films à l'heure de MySpace, de YouTube et de la peopolisation du monde. Texte traduit sur www.ecrans.fr/spip.php?article1296

(4) Enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, DEPS et INSEE. Le taux est identique en 2005.